



HAL
open science

Un vignoble sans forêt. Bois et vigne à Nantes du XVIe siècle à nos jours

Raphaël Schirmer

► **To cite this version:**

Raphaël Schirmer. Un vignoble sans forêt. Bois et vigne à Nantes du XVIe siècle à nos jours. Forêt et vigne, bois et vin, XVe-XVIIIe siècle, Sep 2000, Dijon, France. pp.481-490. halshs-00442175

HAL Id: halshs-00442175

<https://shs.hal.science/halshs-00442175>

Submitted on 18 Dec 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un vignoble sans forêt Bois et vigne à Nantes du XVI^e siècle à nos jours

Un vignoble sans forêt ? On aurait tort de voir là l'objet d'une provocation. Il s'agit bel et bien une réalité. On serait en effet bien en peine de trouver ici de belles et vastes forêts, comme en Bourgogne, en Alsace ou encore en Champagne. L'Ouest de la France s'oppose à l'Est. Au vrai, les vigneronnants eux-mêmes perçoivent aujourd'hui leur pays comme vaste et dénudé, sans haies ni arbres¹. Dès le XVI^e siècle, la région nantaise est décrite comme bien pauvre en bois, alors même qu'elle tire déjà du vin la première de ses richesses². L'historien de la forêt bretonne Michel Duval n'évoque à son propos qu'un « *débris* », pis, une « *épave* »³. Or, ce vignoble qui est essentiellement le fait de paysans dépeints au XVII^e siècle comme indigents et pauvres⁴, est de bien piètre qualité. Le vin, mais aussi l'eau de vie, – forte consommatrice de bois s'il en est –, ne s'écoulent qu'à bas prix. C'est donc une véritable gageure pour ce vignoble que de se procurer du bois en abondance, pour les échelas comme pour la futaille. Cette difficulté retentit à toutes les échelles, tant en ce qui concerne le commerce qu'effectue Nantes avec l'étranger que dans les paysages. Elle semble également parcourir les siècles, pour n'avoir été résolue que depuis fort peu de temps, ce qui n'est pas sans implications spatiales. Il est cependant difficile, en tout état de cause, de retracer cette histoire : les sources font défaut⁵. C'est donc seulement au détour de quelques textes que surgissent les intimes relations qui nouent le vignoble nantais au bois.

La guerre des futailles

De Jean Eon au XVII^e siècle, qui ne fait allusion qu'à de maigres « *touffes de bois* »⁶, à Jean-Baptiste Huet qui remarque leur aspect « *épars et décrépits* »⁷ au lendemain de la Révolution, en passant par Ogée qui au XVIII^e siècle constate l'excessive rareté des forêts⁸, c'est toujours la même antienne qui se dégage des divers mémoires dressés sur la région. La forêt est rare. La Basse-Loire conjugue en effet ce double handicap d'être sollicitée à la fois pour la construction navale et pour les besoins multiples de la ville de Nantes, tant en bois de construction que de chauffage. A telle enseigne que les cartes de Cassini⁹ ne présentent que bien peu de forêts, au mieux quelques bois et taillis dispersés. On peut certes suspecter ces cartes de n'être que très imparfaites, tout comme pour les vignes d'ailleurs : leur réalisation achoppe sur un remarquable problème d'échelle. La pulvérisation des éléments qui composent

¹ « Notre département et son vignoble », *Le Paysan nantais*, 1981, 20 juin, n° 828, p. 1. Ce périodique est un bulletin syndical des organisations agricoles de la région nantaise.

² Archives Municipales de Nantes (par la suite AMN), AA 17, 6, f° 8 v°, 1612, copie de 1578, AA 17, 1, f° 1 r°.

³ DUVAL, M., *Economie forestière et civilisation dans l'Ouest au XVIII^e siècle*, 1959, 297 p., p. 4.

⁴ EON, J., *Le Commerce honorable ou considérations politiques*, Nantes, Guillaume Le Monnier, 1646, 364 p., p. 89.

⁵ CORVOL, A., « *Région Bretagne* », in CORVOL, A., (dir.), *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX^e siècle*, Direction des Archives de France, Institut d'Histoire moderne et contemporaine, L'Harmattan, 1999, 498 p., pp. 265-281, p. 267.

⁶ EON, J., *op. cit.*, 1647, p.

⁷ HUET, *Recherches économiques et statistiques sur le département de Loire-Inférieure*, Nantes, an IX, p. 89.

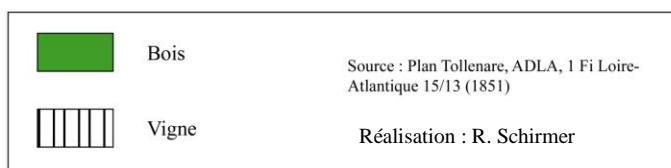
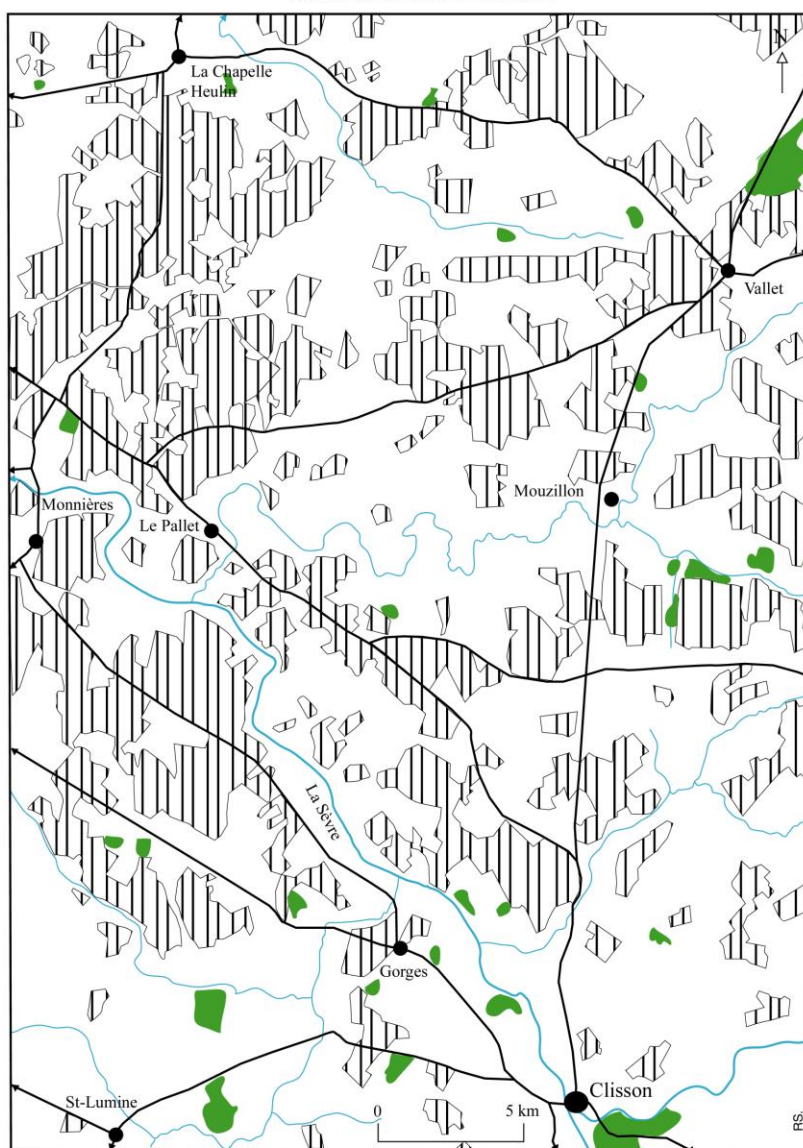
⁸ OGEE, *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, nouvelle éd., Rennes, Molliex, 1843, vol. 1, 534 p., p. 37.

⁹ Archives Départementales de Loire – Atlantique (par la suite ADLA), 1 Fi France 2/3.

le paysage est telle que de nombreuses parcelles de bois ou de vignes n'ont pu être représentées. L'échelle cantonale offre de mieux embrasser la rareté des forêts, qui, au cœur du vignoble, confine à une quasi-absence (fig. n° 1). Seules quelques touffes d'arbres, presque débiles, apparaissent de loin en loin, au gré des vallées, plus rarement sur les plateaux. La commune de Vallet est ainsi décrite au XVIII^e siècle : « le territoire est pour ainsi dire tout occupé par des vignes, qui produisent le meilleur vin du comté nantais, on y voit aussi des terres et des labours, des prairies et des bois peu étendus. »¹⁰ Ces derniers suffisent-ils à répondre aux besoins du vignoble ? Loin s'en faut, preuve en est le commerce du port de Nantes.

Fig. 1

Le coeur du vignoble : de rares espaces boisés - milieu du XIXe siècle -



¹⁰ OGEE, *op. cit.*, éd. 1843, vol. 2, p. 939.

Cette ville bénéficie d'une place éminemment stratégique. Située au débouché de la Loire, elle étend ses ramifications commerciales jusqu'au cœur du royaume de France, mais jouit également de la proximité de l'Océan Atlantique. La baie de Bourgneuf, connue dans toute l'Europe du Nord pour son sel, est fréquentée depuis le Moyen Age par de nombreuses flottes étrangères. L'Ouest de la France, avec la Bretagne en bonne place d'ailleurs, n'est-il pas du XVI^e au XVIII^e siècle, selon Jean Meyer, le « *centre de gravité* » de l'économie française¹¹ ? Le bois provient ainsi de l'intérieur du pays, du Berry¹², ou plus généralement du Massif Central¹³. La Loire permet en effet d'approvisionner en bois tous les vignobles qui la jalonnent. Pour contrecarrer la rareté des bois de leur région, les Nantais récupèrent même les barriques des vins d'amont consommés dans leur ville pour leur propre vignoble¹⁴. Celui-ci bénéficie en outre du commerce international : l'intendant Béchamel de Nointel évoque particulièrement les bois que les nations de la Baltique vendent à Nantes au XVII^e siècle¹⁵.

Car le rôle du commerce étranger est primordial pour comprendre les activités de la cité ligérienne. Certes, la mainmise des négociants étrangers a sans doute été exagérée. Mais il n'en demeure pas moins que l'emprise des Hollandais sur le vignoble est manifeste, comme pour beaucoup d'autres régions de la façade atlantique d'ailleurs. Ainsi, pour répondre aux blâmes réitérés des mémorialistes locaux quant à l'impuissance du négoce nantais, une attaque est lancée. La futaille, mesure pour les denrées et pour le vin, devient le point de crispation des mécontentements. Il s'agit d'un véritable cheval de Troie projeté au cœur du dispositif commercial hollandais. Forts d'une législation qui leur accorde le privilège de jauge depuis le XV^e siècle¹⁶, armés d'une police tatillonne¹⁷, les Nantais harcèlent les commerçants hollandais¹⁸. Ceux-ci ne sont pas sans réagir. Las, le Parlement de Bretagne confirme les négociants étrangers dans leur bon droit par un arrêt en date du 12 octobre 1656¹⁹ : la liberté du commerce doit primer.

On le voit, malgré ce cuisant échec pour réduire à néant la domination commerciale hollandaise, la barrique cristallise l'expression du pouvoir et de l'autorité municipale. Ce n'est pas en vain que les jauges pour les futailles sont exposées, comme de fiers emblèmes, sur les murs de la maison des échevins²⁰. Un vignoble sans forêt, assurément ; un vignoble sans bois, en aucune façon.

¹¹ MEYER, J., *L'Armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, Paris, SEVREN, Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI^e section, Centre de recherches historiques, coll. « *Ports, routes et trafics* », XXVIII, 1969, 468 p., p. 53.

¹² SAVARY des BRUSLONS, J., *Dictionnaire universel du commerce*, Paris, Veuve Etienne et fils, 1748, vol. 1, p. 97.

¹³ OGEE, *op.cit.*, éd. 1843, p. 219.

¹⁴ AMN, AA 17, 6, f^o 8 r^o.

¹⁵ NOINTEL, B. de, *Mémoire sur la province de Bretagne*, 1695, 100 f., f^o 50 v^o.

¹⁶ NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, S., de, *Privilèges accordés par les ducs de Bretagne et les rois de France aux bourgeois, habitants, maires et échevins de la ville de Nantes*, Archives de Bretagne, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, t. 1, *Privilèges de la ville de Nantes*, Nantes, 1888, 208 p., pp. 20-22.

¹⁷ AMN, FF 56, f^o 79 r^o par exemple, ou encore FF 141 et 143, 3.

¹⁸ AMN, FF 141, 142, 143. Voir MATHOREZ, J., « Notes sur le colonie hollandaise de Nantes », *Revue française du Nord*, février 1913, pp. 1-46.

¹⁹ A ce propos, voir SEE, H., « Un document sur le commerce hollandais à Nantes en 1645 », *Economisch-Historisch Jaarboek*, 1926, pp. 125-134 et du même auteur, « Le commerce des Hollandais à Nantes pendant la minorité de Louis XIV », *Tijdschrift voor Geschiedenis*, juillet 1926, pp. 246-260. ADLA C 652, C 702, B 6781, 1 et 10.

²⁰ AMN, FF 143, 2, f^o 4 v^o.

Car le vignoble a de puissants besoins. Du travail de la vigne à sa commercialisation, la présence du bois est récurrente. Est-il seulement nécessaire de rappeler son utilisation pour les échelas²¹ ? Ou encore pour la construction de pressoirs « *en bon bois de chêne* »²² ? Ou encore pour les merrains ? De forts nombreux bosquets de châtaigniers, plantés pour la fourniture d'échelas et de cercles de tonneaux²³, ponctuent le paysage. Plus intéressante apparaît somme toute cette particularité du vignoble nantais, celle d'avoir été tournée vers la production d'eaux-de-vie, activité aujourd'hui quasiment révolue. Contrairement au vignoble de Cognac, réputé pour ses puissantes maisons de distillation, c'est ici une foule de petits exploitants qui « *chauffe* » le vin, essentiellement en période de forte production ou de mévente. Près de sept à huit mille pipes d'eau-de-vie sont produites en moyenne à l'Epoque Moderne, soit plus de 30 000 hectolitres. On imagine sans peine la quantité de bois utilisée, mais également l'extrême éparpillement de cette demande. Tout le vignoble est intéressé, plus particulièrement autour du lac de Grand-Lieu. La fabrication d'eau-de-vie, écrit Jean Eon, « *a consommé si grande quantité de bois, que déjà il y en a grande cherté et disette dans notre côte et il y a grande apparence qu'en peu de temps le país se trouvera dégarni de bois pour faire des futailles, et même pour l'échauffage, si on y prend garde* »²⁴. Cette forte demande n'est en effet pas sans implications sur les paysages. Mais, si la forêt est rare, l'arbre est pour sa part omniprésent.

Un vignoble dans le bocage

L'arbre bénéficie d'une place primordiale dans le droit breton : les haies sont au cœur de l'organisation agraire. La *Coutume de Bretagne* lui accorde plusieurs articles²⁵. Marqueur spatial de la propriété, elle figure au centre de la vie de la paysannerie nantaise. Il n'est pas un contrat touchant à la vigne un tant soit peu développé qui n'y fasse référence. Ici lors de l'acquisition d'une métairie²⁶, là lors de la signature d'un contrat de complant où le colon peut bénéficier des émondes²⁷. D'ailleurs, des haies mal entretenues peuvent faire jouer le droit d'exponse en faveur du propriétaire du terrain. La haie fournit le bois de chauffage ou de construction, ou bien sûr permet le travail de la vigne. Elle est généralement constituée d'arbustes, tels l'aubépine, l'églantier, le chèvrefeuille, ou encore le houx, le tout couronné par des chênes, mais aussi des frênes et des châtaigniers épars. Toutes les vignes sont-elles pour autant closes ? Non, il semble qu'il n'y ait à proprement pas parler de règle en la matière. En tout cas, le bocage n'est jamais loin des vignes. La commune du Cellier, située à une vingtaine de kilomètres de Nantes en amont sur la rive droite de la Loire illustre particulièrement cet aspect des relations vigne – bois.

Cette commune n'est certes pas complètement représentative : elle est beaucoup plus arborée que le reste du vignoble. Mais elle présente ce remarquable intérêt de disposer de coteaux jalonnés de vignes et de bois²⁸.

²¹ ADLA, 4 E II 1224, 4-6 octobre 1667, f° 3 r°.

²² ADLA, G 202, 1, f° 1 v°.

²³ PITTE, J.-R., *Terres de Castanides. Hommes et paysages du Châtaignier de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 480 p., p. 267.

²⁴ EON, J., *op. cit.*, 1647, p. 88.

²⁵ PLANIOL, M., *La Très ancienne Coutume de Bretagne, avec l'assise, Constitution du Parlement et ordonnances ducales*, Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1896, 566 p., p. 263 sq.

²⁶ ADLA, 4 E II 1144, 17, f° 1 v°.

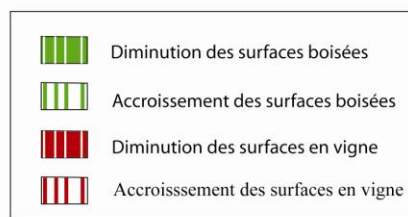
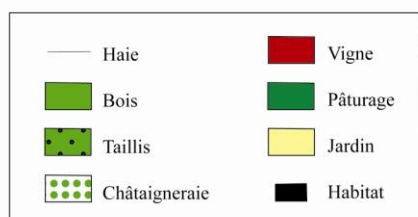
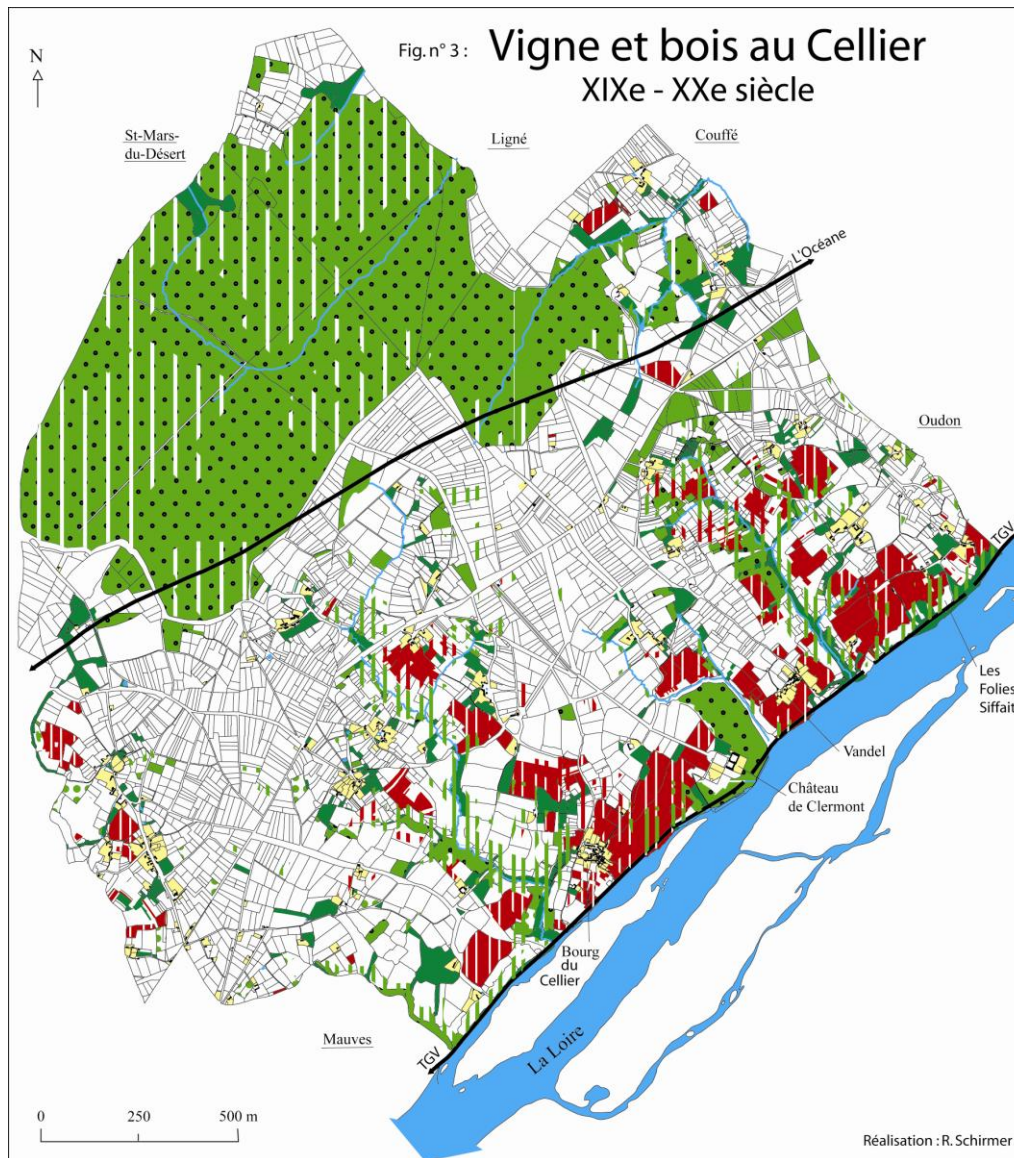
²⁷ ADLA, G 357, f° 2 r°.

²⁸ A propos de la forêt, voir PALIERNE, J.-M., « Les paysages fondamentaux dans le Sud du Massif armoricain. Sylve, forêt et savane boisée », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 1983, n° 496, pp. 205-213.

Roger Dion évoquait dans ses travaux la concurrence spatiale qui oppose les céréales et les vignes²⁹. Une relation similaire, mais aussi placée sous le sceau de la complémentarité, régit les relations qui existent entre le bois et la vigne. Le cadastre napoléonien de la commune du Cellier le confirme (*fig. n° 2*)³⁰. Il est à noter qu'il ne correspond qu'à un cliché à un moment donné d'une relation en perpétuelle évolution. Telle parcelle est par exemple encore nommée « *Taillis de la Barre-Peinte* » alors qu'elle porte des vignes. Pulsions et rétractations animent la répartition des productions au gré des cycles économiques. Hormis le taillis situé au Nord, la rencontre de la vigne et de l'arbre se fait surtout sur le coteau qui longe la Loire, alors que le plateau sommital est principalement dévolu aux céréales. Les prés sont globalement cantonnés le long des vallées. Toutefois, des parcelles de vignes et de bois parsèment les hauteurs. C'est que l'organisation spatiale procède alors d'un système agraire voué à la polyculture : autour de chaque village, se trouvent une auréole de prés, de blés, puis de parcelles de vigne avec ça et là des bois. La spécialisation est plus poussée selon que l'on se trouve sur tel ou tel secteur de la commune. Ce sont autant de petites cellules paysagères qui se côtoient.

²⁹ DION, 1959, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 768 p., p. 18.

³⁰ ADLA, 7 P 3158. Le cadastre date de 1829.



↔ Voies de communication modernes

Sources : Cadastre, ADLA, 7 P 3158 (1829)
Cartes IGN 1/25 000 Nantes, Riaillé, Vallet (1989).

Une triple crise a tôt fait de bouleverser cette organisation du paysage : « *fracture* »³¹ des rapports homme – bois dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, crise phylloxérique en fin de siècle, exode rural au seuil du XX^e siècle enfin, additionnent leurs effets. C'est un paysage qui mêle déserrance et renouveau qui en résulte. Déserrance, parce que les bois gagne le long des vallées ou sur d'anciens coteaux viticoles, bien souvent sous la forme de friches. Les anciennes terrasses, qui font la particularité de ces coteaux de la Loire, sont aujourd'hui

³¹ CORVOL, A., *L'Homme aux bois, Histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1987, 586 p., p. II.

gagnées par les arbres (*photo. n° 1*). Tantôt sous la forme d'une friche, tantôt sous celle d'une nature recrée par le regard des nouveaux résidents périurbains ou rurbains. Ce vignoble, hier producteur de crus médiocres, n'a pu conserver ses terrasses face à des frais de culture élevés. Les pentes trop vives sont délaissées, au contraire de vignobles de plus grandes renommées. La démarche qualitative du vignoble, avec la création de l'Appellation d'Origine Contrôlée « Muscadet des Coteaux de la Loire » en 1936 puis de la délimitation en Vins de Qualité Supérieure des « Coteaux d'Ancenis » en 1954, n'a pu conjurer cette évolution. La spécialisation affirmée de la commune vers l'élevage laitier, sous l'égide de la puissante coopérative agricole CANA, a dû peser dans la dynamique enclenchée. La mécanisation du travail de la vigne aussi, en dépit de treuils mécaniques testés en 1953 sur la commune du Cellier³². Ceux-ci n'ont pas fait florès, sans doute à cause de leur coût.

Au total, sous les coups conjugués de la spécialisation agricole et de l'urbanisation, les terroirs viticoles semblent s'être rétractés comme une peau de chagrin. Des quatre cent exploitants qui cultivaient près de deux cent soixante hectares au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il ne subsiste de nos jours qu'une poignée d'exploitations pour une soixantaine d'hectares³³. Les bords de Loire prennent des allures de monument abandonné.



Photo n° 1 : Anciennes petites terrasses pour les vignes sur le coteau Sud de la Loire. Commune du Cellier (Cliché R. Schirmer, septembre 2001)

Conclusion

La modernisation du travail viticole et le coût du bois ont presque banni toute utilisation de ce dernier. Le palissage en fil de fer, l'utilisation de presseoirs pneumatiques ou encore la disparition des artisans tonneliers, autrefois si nombreux dans le vignoble, ont écarté le bois. Et surtout, la lutte pour accéder à une plus grande qualité s'est faite au détriment du bois : il fallait régler le douloureux problème du stockage des vins en s'affranchissant des barriques, par ailleurs si coûteuses. Le difficile « logement » des vins en fûts de chêne fut en effet régulièrement à l'origine de crises. Paniques qui précipitent l'effondrement des cours des vins lors de productions surabondantes, alors que les barriques manquent cruellement, et que le négoce spéculait à la baisse, absence de stock régulateur du marché et de possibilité de blocage des ventes, difficultés à conserver le vin d'une année sur l'autre, ont pu avoir des effets catastrophiques au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par exemple. Ce fut un véritable

³² *Ouest France*, 16 décembre 1953, p. 9.

³³ *Cadastre viticole, Recensement général du vignoble*, Loire-Atlantique, Ministère de l'Agriculture, Institut des Vins de Consommation Courante, Service du cadastre viticole, Imprimerie nationale, 214 p., p. 8 et *Recensement Général de l'Agriculture*, Agreste, 1988.

credo pour les organisations professionnelles que de mettre fin à cette situation. Aussi, à partir des années soixante, le vignoble s'équipe-t-il de cuves en inox, ou encore de cuves en verre enterrées dans les celliers³⁴.

Il n'y a plus guère aujourd'hui que quelques viticulteurs qui pratiquent à nouveau la vinification en fût de chêne, apportant au Muscadet d'agréables arômes vanillés. D'un vignoble sans forêt, le vignoble nantais est presque devenu un vignoble sans bois.

³⁴ *Le Paysan nantais*, 20 avril 1963, n° 416, p. 23.